

LIGNES DIRECTRICES POUR DIRIGER UNE ACTIVITÉ COMPÉTITIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

OBJECTIFS

Les objectifs de l'activité compétitive de biathlon d'été sont les suivants :

- pratiquer et améliorer les compétences en tir de précision;
- améliorer le niveau de condition physique; et
- initier les cadets au biathlon d'été.

COMPOSITION

Chaque cadet sera inscrit individuellement.

INSTALLATIONS

Les installations nécessaires à l'activité compétitive de biathlon d'été sont les suivantes :

- un parcours sur un terrain à géographie différente d'environ 500 à 1000 mètres, avec les lignes de départ et d'arrivée près l'une de l'autre. Le parcours doit être suffisamment large pour permettre qu'un maximum de 10 cadets à la fois puissent courir. Les points d'intersection où il faut traverser une route doivent être clairement indiqués, un point de croisement central doit être établi et le contrôle de la circulation doit être assuré; et
- un champ de tir à la carabine à air comprimé doit être aménagé conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8, avec un minimum d'un couloir de tir par cadet par groupe.

PARTICIPANTS

Cette activité peut être menée avec des cadets de plusieurs corps de cadets de l'Armée. Un exemple d'invitation à l'activité compétitive de biathlon d'été se trouve à l'[annexe E](#).

DOTATION EN PERSONNEL

Il faut beaucoup de personnel pour mener une activité compétitive de biathlon d'été. Ces postes peuvent être comblés par le personnel du corps d'Armée, dont les postes suivants :

- **Délégué technique.** Responsable du déroulement général de la compétition, y compris l'imposition des pénalités et l'interprétation des règlements.
- **Officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).** Responsable du déroulement général des activités au champ de tir.
- **O Sécur Tir adjoint.** Responsable des cibles et de la distribution des munitions; il doit assister l'O Sécur Tir, au besoin.
- **Marqueur de couloir.** Responsable des cibles de pointage et de noter les résultats sur la feuille de notation des tirs (à l'[annexe D](#)).
- **Chef des statistiques.** Responsable de compiler toutes les données de l'événement (p. ex. les résultats des tirs, les heures de départ et d'arrivée et les pénalités imposées).
- **Coureur.** Responsable de ramasser les feuilles de pointage et de les porter au chef des résultats.
- **Chef des arrivées et départs.** Responsable du départ de la course et de noter les heures d'arrivée sur la feuille de pointage (à l'[annexe D](#)).

- **Contrôleur du parcours.** Responsable de noter chaque fois qu'un cadet fait un circuit sur la feuille de contrôle du parcours (à l'[annexe D](#)).
- **Secouriste.** Responsable des cas de blessures pouvant survenir pendant la compétition.

FORMAT

Réunion du capitaine d'équipe

Tous les cadets doivent participer à la réunion du capitaine d'équipe. Pendant cette réunion, le capitaine présentera tous les renseignements dont les cadets ont besoin pour participer à l'activité compétitive de biathlon d'été. Les renseignements suivants seront fournis :

- heures de départ;
- les tâches relatives aux couloirs de tir;
- les dernières prévisions météorologiques; et
- la présentation du personnel de la compétition.

Le circuit de course

Chaque cadet courra sur trois circuits distincts de 500 à 1000 mètres. Pour faire les circuits de course, il faudra :

- s'assembler pour un départ individuel (les cadets partiront à 10 secondes d'intervalle pour courir le premier circuit); et
- franchir la ligne d'arrivée.

Le champ de tir

Chaque cadet tirera cinq à huit plombs pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART). Après chaque session de tir, le marqueur responsable du couloir notera les résultats du cadet et réinitialisera la cible BART.

SÉQUENCE

Cette activité compétitive de biathlon d'été sera déployée dans l'ordre suivant :

1. courir un circuit de 500 à 1000 mètres;
2. tirer de cinq à huit plombs vers la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon;
3. courir un circuit de 500 à 1000 mètres;
4. tirer de cinq à huit plombs vers la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon;
5. courir un troisième circuit de 500 à 1000 mètres; et
6. franchir la ligne d'arrivée.

ÉQUIPEMENT

Pour un nombre de 20 cadets par groupe, l'équipement requis pour mener l'activité compétitive de biathlon d'été devra comprendre les éléments suivants, mais s'y limiter :

- des carabines à air comprimé des cadets (5);
- des bretelles de carabine à air comprimé des cadets (5);

- des tapis de tir (10);
- des plombs de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé (un minimum de 700 plombs);
- des chronomètres (5);
- une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon et un cadre de cible (5);
- des lunettes de sécurité (8);
- des stylos et crayons;
- un tableau d'affichage;
- les feuilles de pointage pour le biathlon à l'[annexe D](#);
- des feuilles de contrôle du parcours à l'[annexe D](#); et
- des feuilles de notation des tirs à l'[annexe D](#).

HABILLEMENT

Des vêtements appropriés compte tenu des prévisions météorologiques.

RÈGLEMENTS

- Les cadets doivent utiliser le même couloir de tir tout au long de l'activité.
- Les cadets doivent compléter la course dans la séquence appropriée et sur le parcours balisé.
- Les carabines doivent être placées sur le pas de tir par le personnel de champ de tir et doivent y rester tout au long de l'activité.
- Tous les tirs doivent être effectués à partir de la position couchée.
- La bretelle de la carabine à air comprimé des cadets est le seul matériel d'aide de tir autorisé.
- La carabine doit être sécurisée après les tirs.
- Le personnel de champ de tir remplacera une carabine si elle est inutilisable, restaurera la cible, et le cadet tirera cinq à huit coups de feu avec la nouvelle carabine.
- Pour les infractions à la sécurité, des pénalités de temps seront imposées.
- Pour les cibles ratées, des pénalités de temps seront imposées.

POINTAGE

Voici comment le pointage sera calculé :

- **Le temps.** Le temps final du cadet sera calculé entre le début et la fin, et l'on tiendra compte des pénalités imposées.
- **Firing.** Pour chaque session de tir, le nombre de cibles ratées sera noté sur la feuille de notation (voir l'[annexe D](#)) par le marqueur du couloir. Pour chaque cible ratée, une pénalité d'une minute sera ajoutée au temps total du cadet.

PÉNALITÉS

Des pénalités seront ajoutées au temps des concurrents, de la façon suivante :

- Toute violation des principes de l'esprit sportif et de sportivité entraînera l'imposition d'une pénalité d'une minute :
 - ne pas céder le passage à la demande d'un concurrent ou d'une équipe;
 - pousser ou bousculer;
 - utiliser un langage grossier; et
 - gêner d'autres compétiteurs.
- Pour chaque cible manquée, une pénalité d'une minute sera imposée.
- Une pénalité d'une minute sera imposée pour chaque infraction à la sécurité, comme les suivantes :
 - ne pas garder sous contrôle la carabine à air comprimé des cadets;
 - passer à l'avant du pas de tir; et
 - tirer intentionnellement des plombs vers des objets autres que la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon.

LES ZONES INTERDITES

Les zones interdites doivent être clairement identifiées avant le début de l'activité compétitive de biathlon d'été.

PRIX

Les instructions relatives aux prix et récompenses sont données à l'[annexe F](#).

REMARQUES

- Le personnel de contrôle du cours notera chaque fois qu'un cadet a couru un circuit. Voir la feuille de contrôle du parcours à l'[annexe D](#).
- Le chef des arrivées et départs prendra des notes pour chaque cadet. Lorsque la feuille sera entièrement remplie (ou presque), le coureur la portera au chef des résultats. Voir la feuille de pointage à l'[annexe D](#).
- Si des dossards sont disponibles, on pourra les utiliser pour identifier les cadets.